



# ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

**Samedi 27 août 2022 à 09h30**

à la salle de spectacle de Saint-Aubin organisée par le FC Béroche-Gorgier

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE L'ANF

Présidence : Mario Chatagny  
Secrétaire du procès-verbal : Laura Botteron, secrétaire du Comité central  
Début de l'Assemblée : 09h30 (heure de convocation) 09h50 (début d'assemblée)

### Ouverture de l'Assemblée

Cette 122<sup>ème</sup> Assemblée ordinaire des délégués est ouverte par Mario Chatagny, Président de l'ANF.

Les membres du Comité Central présents sont : Mario Chatagny, président, Pascal Bégert, Cédric Fuchs, David Clark, Christopher Clark et Laura Botteron.

Remerciements particuliers au FC Béroche-Gorgier qui nous accueille cette année dans le cadre de son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Nos sincères félicitations pour cet anniversaire, nos remerciements pour l'organisation de cette assemblée et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

\*\*\*

*La parole est donnée à Monsieur David Fragnière, président du FC Béroche-Gorgier*

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos membres d'honneur et nos invités :

#### Invités :

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| – M. Sandro Stoppa         | Président de la Ligue amateur et vice-président de l'ASF               |
| – M. Christophe Girard     | Président de la CA de l'ASF  |
| – M. Patrick Pollicino     | Chef du Service des Sports de la ville de Neuchâtel                    |
| – M. Donald Burdet         | Responsable des tirs libres de la Société Neuchâtoise de Tir Sportif   |
| – M. Michel Hofer          | MV.Sportlive à Bôle  |
| – M. Mahmoud Bouzelboudjen | Président de la commission d'éthique sportive et de Fair-Play de l'ANF |

#### Régions et associations amies :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| – M. Benoît Spicher      | Président de l'AFF                                |
| – M. Alain Defferard     | Chef des finances de l'AFF                        |
| – M. Gilbert Carrard     | Président de l'ACVF                               |
| – M. Christophe Chaillet | Vice-président de l'ACVF                          |
| – M. Aristide Bagnoud    | Président de l'AVF                                |
| – M. Germain Charmillot  | Responsable de la Coupe Jurassienne Juniors       |
| – M. Augustin Perez      | Président de la commission des arbitres de l'ACGF |

Le Président d'honneur et les membres d'honneur suivants :

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| – M. Alain Grosjean         | Président d'honneur et membre du Comité central de la Ligue Amateur |
| – M. Pierre-Alain Beuret    | Membre d'honneur  |
| – M. Pierre Cornu           | Membre d'honneur  |
| – M. Georges Fillistorf     | Membre d'honneur  |
| – M. Hansi Gindraux         | Membre d'honneur  |
| – M. Gino Gioria            | Membre d'honneur  |
| – M. Roland Guillod         | Membre d'honneur  |
| – M. Willy Güder            | Membre d'honneur  |
| – M. Pierre Gunthard        | Membre d'honneur  |
| – M. René Jeanneret         | Membre d'honneur  |
| – M. Armando Loss           | Membre d'honneur  |
| – M. Antonio Montemagno     | Membre d'honneur  |
| – M. Denis Perrenoud        | Membre d'honneur  |
| – M. Jean-Pierre Plancherel | Membre d'honneur  |
| – M. Gérard Prétot          | Membre d'honneur  |
| – M. Bernard Renevey        | Membre d'honneur  |
| – M. Daniel Rohrer          | Membre d'honneur  |
| – M. Michel Richard         | Membre d'honneur  |
| – M. Marco Torelli          | Membre d'honneur  |
| – M. Cyril Vuillemin        | Membre d'honneur  |

Salutations également à toutes les Commissions de l'ANF, commission d'arbitrage, technique et juniors, commission de jeu, de recours, commission des terrains et commission fair-play ainsi qu'aux représentants de la presse régionale et à notre chef technique, M. Daniel De Martini.

Se sont excusés :

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| – Mme Crystel Graf       | Conseillère d'État, cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports du canton de Neuchâtel |
| – M. Dominique Blanc     | Président de l'ASF   |
| – Mme Monique Link       | Membre d'honneur   |
| – M. Angel Casillas      | Membre d'honneur   |
| – M. Robert Loriot       | Membre d'honneur   |
| – M. François Murith     | Membre d'honneur   |
| – M. Jean-Daniel Ray     | Membre d'honneur   |
| – M. Claude Roulet       | Membre d'honneur   |
| – M. Georges Sandoz      | Membre d'honneur   |
| – M. Lionel Capelli      | Président de la commission de recours de l'ANF ainsi que tous ses membres  |
| – Mme Loredana Faggiani  | Membre de la commission d'arbitrage  |
| – M. Pierre Ansoerge     | Membre de la commission d'arbitrage  |
| – M. Massimiliano Argili | Membre de la commission d'arbitrage  |
| – M. Julien Baverel      | Membre de la commission d'arbitrage  |
| – M. Jonathan Collaud    | Membre de la commission d'arbitrage  |
| – M. Robert Hediger      | Membre de la commission d'arbitrage  |
| – M. Bastien Lengacher   | Membre de la commission d'arbitrage  |

|  |   |
|--|---|
| – M. Guillaume Maire                     | Membre de la commission d'arbitrage                               |
| – M. Jonathan Monnin                     | Membre de la commission d'arbitrage                               |
| – M. Sandro Palma                        | Membre de la commission d'arbitrage                               |
| – M. Michel Taillard                     | Membre de la commission d'arbitrage                               |
| – M. André Duvillard                     | Président de la commission LoRo-Sport Neuchâtel                   |
| – Eric Gros                              | Membre de la Commission de jeu                                    |
| – Joanna Bowmann                         | Membre de la Commission de jeu                                    |
| – Sandra Pereira                         | Membre de la Commission de jeu                                    |
| – Gautier Aubert                         | Membre de la Commission de jeu                                    |
| – Le Comité central de la Première Ligue |   |
| – M. Gabriel Robert                      | Membre de la commission des terrains de jeu ANF                   |
| – M. Pascal Buser                        | Nordwestschweiz Fussballverband                                   |
| – M. Heinz Hohl                          | Solothurner Fussballverband                                       |
| – M. Daniele Russo                       | Fédération tessinoise de football                                 |
| – M. Stephan Häuselmann                  | Président de la Ostschweizer Fussballverband                      |
| – M. Patrick Meier                       | Zürich Fussballverband  |
| – M. Michel Villarejo                    | Service des sports de la ville de la Chaux-de-Fonds               |
| – M. Arnaud de Coulon                    | Service des sports du canton de Neuchâtel                         |
| – Mme Christine Koch                     | Service des sports du canton de Neuchâtel                         |
| – M. Emmanuel Libert                     | Président de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique |

Nos hommages et nos pensées particulières à nos amis disparus, membres de notre association, de nos familles ou de nos clubs :

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| – Monsieur Robert Kaeser       | Ancien président du FC Boudry  |
| – Monsieur Patrick Droz        | Ancien président du FC Le Landeron et oncle de notre Présidente de la Commission de jeu et secrétaire du Comité central Mme Laura Botteron   |
| – Monsieur Antonio Perrone     | Membre de la Commission Fair-Play  |
| – Monsieur Norbert Tornare     | Ancien arbitre   |
| – Monsieur Karl Stutz          | Ancien joueur du Neuchâtel Xamax de 1967 à 1971  |
| – Monsieur André Matthey       | Membre fondateur du FC La Sagne  |
| – Madame Armida Perini         | Maman de Patrice Perini, ancien président du FC Hauterive  |
| – Monsieur Gilles Guilhemjouan | Papa d'Olivier, vice-président et entraîneur au FC Comète Peseux.  |
| – Monsieur Marcel Mauron       | Ancien joueur international et membre de la grande équipe du FC La Chaux-de-Fonds dans les années 1954 à 1964, meilleur buteur de la LNA avec 36 buts lors de la saison 1954-1955. |
| – Monsieur Denis Frutig        | Ancien joueur de Neuchâtel Xamax et intendant dudit club de 2012 à 2018.   |
| – M. Gino Sacchi               | Gardien de l'équipe du FC Corcelles-Cormondèche Vétérans il y a encore peu, alors âgé de 72 ans.   |
| – Monsieur Fredy Meyer         | Ancien arbitre et caissier durant de longues années au FC Le Landeron  |
| – Mme Giacomina Montemagno     | Maman de M. Antonio Montemagno, Président du FC Coffrane.  |
| – Mme Simone Niederhauser      | Maman de M. Philippe Niederhauser, collaborateur de la Xamax   |

- M. Killian Mamin Academy.  
Joueur des juniors A du FC Val-de-Ruz, décédé tragiquement d'un accident de circulation.
- Mme Eliane Plancherel Épouse de M. Jean-Pierre Plancherel, membre d'honneur.
- Mme Anita Cattilaz Maman de M. Roberto Cattilaz, entraîneur et collaborateur au sein de l'ANF.

En leur souvenir, un instant de silence est observé pour honorer leur mémoire.

Régulièrement convoquée selon l'art. 19 des statuts de l'ANF, en date du 19 juillet 2022 nous pouvons délibérer valablement. Aucune demande de modification de l'ordre du jour nous est parvenue. Nous pouvons donc nous en tenir à celui qui est en votre possession.

Chaque club étant en possession de sa carte de vote, nous prions les personnes désirant prendre la parole de se nommer et de donner le nom de leur club.

## ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

### **1. PRÉSENCE DES CLUBS**

|   |    |
|---|----|
| • Clubs convoqués                             | 50 |
| • Clubs présents à l'ouverture de l'assemblée | 49 |
| • Majorité simple                             | 26 |
| • Majorité des $\frac{3}{4}$                  | 38 |
| • Absents                                     | 1  |

### **2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS**

Sont désignés comme scrutateurs les représentants des clubs suivants :

- Table 1: Ernest Rothen, FC Cortailod
- Table 2 : Manuel Feijo, FC Le Parc
- Table 3 : Marco Aloé, FC Bôle
- Table 4 : Anthony Berger, FC Les Bois

\*\*\*

*La parole est donnée à Monsieur Hassan Assumani, conseiller communal de la commune de la Grande-Béroche, en charge en outre du dicastère des sports-loisirs-culture.*

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS**

Conformément aux dispositions de l'art. 31 des statuts de l'ANF, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués tenue au Bois le 4 septembre 2021 a été publié sur le site ANF le 14 février 2022.

Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

**Remarque :** Remerciement à Laura Botteron pour la rédaction du procès-verbal. Remarque sur page 95 concernant le changement d'appellation des ligues de Futsal. A l'assemblée des délégués 2020 et 2021, il avait été indiqué qu'il y avait eu un changement d'appellation des ligues de Futsal, ce n'est plus la Ligue A et la Ligue B. Les changements n'ont toujours pas été fait dans le rapport d'activité annuel.

**Un effort particulier doit être fait sur le site internet de l'ANF, il faut impérativement le mettre à jour car il y a encore des éléments qui ne sont plus actuels ou qui ne se trouvent pas au bon endroit.**

Réponse du Comité central : Effectivement, le Comité central a omis ce détail et s'en excuse, les modifications seront prochainement faites. Concernant le site internet de l'ANF, nous sommes en train de travailler dessus.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par un levé des cartes de vote et les remerciements vont à son auteur Laura Botteron.

### **4. RAPPORTS ANNUELS**

Les rapports annuels ont été envoyés aux clubs avec l'envoi de la plaquette ANF intitulée : « Rapports d'activités, saison 2021/2022 ».

Nous soumettons les présents rapports à l'acceptation des clubs sans autre commentaire :

- 4.1 Rapport du président**
- 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors**

- 4.3 Rapport du chef technique
- 4.4 Rapport du football féminin
- 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage
- 4.6 Rapport de la commission des seniors
- 4.7 Rapport de la commission de recours
- 4.8 Rapport de la commission de jeu
- 4.9 Rapport commission Futsal
- 4.10 Rapport commission Fair-Play
- 4.11 Rapport commission des terrains

Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

#### 4.1 Rapport du président

**Remarque :** En page 7, la coupe des +40 n'est pas mentionnée, il en va de même dans la publication des Palmarès.

Réponse du Comité central : Le Comité central prend note de cette remarque.

#### 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage

**Remarque :** Je souhaite connaître le nombre d'arbitres ayant quitté un club et allant dans un autre club pour la saison 2021/2022.

Réponse du Comité central : 12 arbitres.

Les rapports précités sont approuvés à l'unanimité par levée de carte de vote.

Des remerciements sont adressés à toutes les auteures et tous les auteurs de ces rapports par le président, Mario Chatagny.

## **5. RAPPORT FINANCIER**

La parole est donnée à M. David Clark pour commenter le bouclage de la saison 2021/2022.

Erratum sur le titre : « saison 2020-2021 », il s'agit bien de la saison 2021-2022.

Erreur sur le résultat du compte des finales : Un déficit de CHF 19'770.10 était inscrit au compte 3260 mais il y a eu une erreur de comptabilisation de CHF 9'145.00, le déficit corrigé est de CHF 10'625.10. Le détail du compte se trouve ci-dessous suite à la question du FC Peseux-Comète.

Demande aux clubs de payer jusqu'au 30 septembre 2022 pour les factures en cours qui n'ont pas encore été payées.

Les comptes de l'ANF clôturent cette saison sur un bénéfice de CHF 12'112.97. Nous augmentons les fonds disponibles pour distribution par le transfert du solde de CHF 6'097.75 de Fonds pour Finales Coupes Neuchâteloises et attribuons une somme de CHF 12'394.00 au Fonds de réserve générale afin de renflouer le solde du montant prélevé en 2019-2020. Le solde restant de CHF 5'816.72 après ces transferts est ajouté au capital propre.

**Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :**

**Question :** Numéro de compte 3260 – finales de coupe neuchâteloise, il est inscrit un montant dépensé de CHF 19'770.10.-, pouvez-vous nous transmettre le détail de ce compte ?

**Réponse du Comité central :** L'analyse du compte 3260 (Fêtes Finales Coupes NE 2022) montre un déficit corrigé de CHF 10,625.10.-. En effet, les comptes montraient un déficit de CHF 19,770.10, mais M. David Clark a expliqué qu'il a trouvé une erreur de CHF 9'145.00 parce que les coûts des médailles ont été comptabilisés deux fois, mais que cette erreur sera seulement corrigée dans les comptes de la saison 2022/23.

**Résultats financiers des fêtes des coupes neuchâteloises 2022**

|  | <b>Totaux corrigés<br/>CHF</b> |
|--|--------------------------------|
| <b>Produits :</b>  |                                |
| Sponsoring   | 13,635.05                      |
| Ballons de match   | 1,200.00                       |
| Nourriture et boissons                                   | 19,027.26                      |
| Tombola  | 1,835.00                       |
|  | <b>35,697.31</b>               |
| <b>Frais :</b>   |                                |
| Apéro dinatoire VIP                                      | 900.00                         |
| Arbitres   | 1,880.00                       |
| Locations terrains                                       | 1,560.00                       |
| Infrastructures  | 6,027.60                       |
| Footmag  | 3,025.00                       |
| Communications animations                                | 3,000.00                       |
| Nourriture et boissons                                   | 12,824.56                      |
| Staff et samaritains                                     | 5,359.80                       |
| Divers frais   | 1,971.40                       |
| Médailles et coupes                                      | 9,774.05                       |
|  | <b>46,322.41</b>               |
| Déficit<br><i>(après correction CHF 9'145 médailles)</i> | <b>-10,625.10</b>              |

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par levée de carte de vote.

**6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES**

La vérification des comptes s'est tenue le 20 juillet 2022 dans les locaux de l'ANF et a été effectuée par le FC Corcelles-Cormondèche et le FC Bôle. Du fait de la présence de 2 personnes, les suppléants les FC Fleurier et le FC Saint-Sulpice n'ont pas été convoqués.

Les comptes 2021/2022 (exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022) ont donc été vérifiés par les représentants des clubs mentionnés et M. Richard Allimann du FC Corcelles-Cormondrèche, a été désigné pour donner lecture du rapport des vérificateurs de compte. Il est précisé que l'intéressé n'était pas présent lors de la vérification mais a été nommé par Blaise Girardin pour donner lecture du rapport. Il indique que les pièces comptables ont été mises à disposition et vérifiées, que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, que celle-ci est tenue avec exactitude et que la tenue des comptes est saine.

Au nom des vérificateurs des comptes, il prie donc les clubs de manifester leur approbation et d'en donner décharge au responsable des finances par acclamation. Aucune question n'est posée, l'Assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

## **7. BUDGET**

Le budget est présenté par David Clark et comme les dernières saisons, le Comité central propose aux clubs un budget presque équilibré avec un total de charges de CHF 589'949.17 pour un total des produits de CHF 585'185.00.

Le détail de ce budget figure dans le rapport financier, il n'appelle donc pas de commentaires particuliers.

### **Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :**

**Question :** Numéro de compte 3117, il reste un reliquat budgétisé à 22'000.-, que représente-t-il ?

Réponse du Comité central : Le montant budgétisé de CHF 22'000.00 pour la saison 2022/23 dans le compte 3217 (salaires entraîneurs et charges sociales) a été calculé comme suit :

|      |  |               |
|------|--|---------------|
| 3217 | Indemnités entraîneurs                   |               |
|      | Instructeurs formation                   | 9,000         |
|      | Entraîneurs gardiens                     | 3,000         |
|      | Instructeurs Play More/soutien aux clubs | 10,000        |
|      |  | <b>22,000</b> |

**Question :** Numéro de compte 6216 « Contribution Jeunesse & Sports pour juniors », que représente le montant de CHF 20'000.- ?

Réponse du Comité central : Le montant budgétisé de CHF 20'000.- pour 2022/23 dans le compte 6216 (Contribution Jeunesse & Sports pour Juniors) est composé de CHF 19'400.- d'estimation de solde à recevoir pour la saison 2021-22, plus CHF 600.- pour les équipes de juniors féminines en 2022/23. Ces montants ont toujours été pris comme produits dans la comptabilité seulement quand ils sont perçus.

Le budget est accepté à l'unanimité par levée des cartes de vote.

\*\*\*

*La parole est donnée à Monsieur Sandro Stroppa, président de la Ligue Amateur et vice-président de l'ASF.*

## **8. ÉLECTIONS**

### **8.1 Élection du président de la Commission Fair-Play**

Après 14 ans de bons et loyaux services passés à la tête de cette commission, M. Mahmoud Bouzelboudjen a décidé de passer le flambeau.



Le comité central de l'ANF le remercie pour le travail inlassable et précis, effectué tout au long de ces années à la tête de la commission Fair-Play et pour le football neuchâtelois et lui souhaite de pouvoir profiter encore de longues années de retraite.

Pour le remplacer, le comité central de l'ANF et les membres de ladite commission proposent M. Alain Grosjean qui reprend du service puisqu'il a été l'initiateur de cette commission. Élu par acclamations.

## **8.2 Élection des vérificateurs de comptes**

Les comptes de l'exercice 2021/2022 ont été vérifiés par les clubs du FC Corcelles-Cormondrèche et FC Bôle.

Les suppléants les FC Fleurier et FC Saint-Sulpice deviennent donc vérificateurs de comptes pour la saison 2022/2023.

Nous devons donc nommer deux nouveaux suppléants, et le tournus indique que le tour revient aux clubs du district du Val-de-Ruz : FC Coffrane – FC Val-de-Ruz – FC Bosna Neuchâtel

### **Propositions :**

1. Le FC Coffrane
2. Le FC Val-de-Ruz

Approbation à l'unanimité par carte de vote, les deux clubs sont donc nommés en qualité de vérificateurs de comptes suppléants pour la saison 2022/2023.

## **9. PROPOSITIONS**

### **9.1 Comité central**

Aucune.

### **9.2 Des clubs**

Aucune.

## **10. ADMISSION – DÉMISSIONS - FUSIONS**

### **Admission**

Aucun nouveau club admis.

### **Démission**

Le club de Benfica sera officiellement radié de l'ASF et donc de l'ANF lors de l'assemblée ordinaire des délégués de l'ASF du mois de juin 2023.

Le FC Lusitanos est actuellement en congé, n'ayant aucune équipe inscrite dans nos championnats.

### **Fusion**

Une fusion s'est produite entre le FC Saint-Imier et le FC Sonvilier avec effet au 1er juillet 2022. Ce club s'appelle dorénavant le FC Erguël.

## **11. ORIENTATION CONCERNANT LE CHAMPIONNAT ET LA « COUPE NEUCHÂTELOISE »**

### **Championnat**

Le championnat a repris officiellement le week-end des 19 au 21 août 2022.

Malheureusement nous devons déjà déplorer le retrait de l'équipe de Val-de-Ruz II, groupe 1 de 3ème ligue, ceci pour des raisons d'effectif.

Concernant la 4ème ligue et comme promis, il y a dès cette année deux groupes de 12 équipes pour ce championnat.

En 5ème ligue, avec 18 équipes inscrites, il y aura 2 groupes de 9 et nous ferons 3 tours.

Chez les juniors, nous devons aussi malheureusement déplorer le retrait du Team FC CSL-FC Ticino en juniors C, aussi pour des raisons d'effectif.

Concernant le championnat des seniors 30+, il y a 7 équipes inscrites. Pour ce qui est de la coupe des seniors 30+, il y a 8 équipes inscrites. Nous vous souhaitons de belles rencontres. Des informations vous ont été transmises tout dernièrement concernant les modalités desdites compétitions. Il y a lieu de les respecter. Pour toutes questions, prière de contacter Christopher Clark.

Toujours confrontés au manque d'arbitre surtout en 2ème et 3ème ligue, le comité central de l'ANF a décidé de poursuivre le système des rondes bloquées. A ce sujet, des directives ont été établies et envoyées aux clubs le 14 juillet 2022. Elles sont aussi à consulter sur notre site. Nous prions donc les clubs concernés de bien vouloir respecter lesdites directives. Merci d'avance pour votre collaboration. Dans le cas contraire, le comité central de l'ANF fixera d'office la date et l'heure du match.

Il y a lieu de préciser qu'actuellement nous sommes confrontés à un problème important de manque d'arbitres. Il y aura peut-être dans les semaines à venir des matches qui devront être déplacés. Rien que pour le week-end du 9 au 11 septembre 2022, nous avons pour le moment 12 matches sans arbitres, principalement en 4 et 5ème ligue et en juniors. Nous serons peut-être dans l'obligation d'étendre les journées bloquées au championnat de 4ème ligue.

Les modalités pour le prochain championnat, les directives de convocation, les directives pour les renvois des matches, vous sont aussi connues et sont à consulter sur notre site. Elles sont aussi à respecter pour un bon déroulement du championnat.

### **Coupe Neuchâteloise**

La « Coupe Neuchâteloise » a aussi repris ses droits cette fois en semaine lors des 16 et 17 août dernier pour le 1er tour. Pour les prochains tours, se référer au site internet et évitez d'avancer vos matches de championnat lors des tours de la coupe en semaine. La « Coupe Neuchâteloise prime sur les matches de championnat ». !

Le règlement de la coupe neuchâteloise des actifs entré en vigueur le 1er août 2020 reste le même et n'a pas été modifié.

Les coupes neuchâteloises de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ligue se dérouleront comme la saison précédente. Là aussi, aucune modification dans les règlements et prière de respecter le point 5 de ces règlements afin d'éviter de perdre vos matches par forfait.

La Coupe Neuchâteloise féminine se déroulera comme la saison passée, avec les 6 équipes féminine, soit 1 de 2<sup>ème</sup> ligue-inter, 1 de 3<sup>ème</sup> ligue et 4 de 4<sup>ème</sup> ligue.

Les finales de la BCN Cup juniors et des actifs et actives auront lieu le week-end de Pentecôte 2023, soit 27 au 29 mai. Vous serez renseigné en temps utiles sur le ou les jours retenus et le lieu du déroulement de ces finales.

Au niveau de la Coupe de Suisse, le 1er tour s'est déroulé le week-end du 19 au 21 août 2022.

Dans le derby neuchâtelois entre ASI Audax-Friul et Neuchâtel-Xamax FCS et malgré une belle résistance, la tâche était trop ardue pour le ASI Audax-Friul qui s'incline 1 – 5 contre Neuchâtel Xamax FCS.

Vendredi 19 août, le FC La Chaux-de-Fonds était opposé à une autre pensionnaire de 1ère ligue. Bon match entre ces deux équipes et finalement dans les arrêts de jeu (94ème minute), La Chaux-de-Fonds arrache sa qualification en s'imposant 1 – 0.

Cela sera certainement plus ardu le prochain tour, La Chaux-de-Fonds accueillant le Servette FC et Neuchâtel Xamax recevant le FC Thoune.

Pour ce qui est de la Coupe Suisse des seniors, le tirage au sort n'a pas été très clément avec les représentants neuchâtelois. En senior 30+, Neuchâtel City FC ira jouer contre le club du FC Bursins-Rolle-Perroy, le FC Hauterive-Uni recevra le FC Grandson-Tuileries et en seniors 40+ le FC Peseux-Comète se rendra en terres genevoises pour y affronter le Lancy FC. Ces rencontres se dérouleront le samedi 10 septembre 2022. Bonne chance à nos trois équipes.

En coupe de Suisse féminine, le FC Le Parc (2ème int.) se rendra le week-end des 10 et 11 septembre 2022 en Argovie, sur le terrain du FC Niederlenz, club de 3ème ligue. Bonnes chances à nos filles.

### **Changements libres en 3ème, 4ème et 5ème ligue**

Uniquement pour le championnat. En coupe Neuchâteloise des actifs, seuls 5 changements sont autorisés et le joueur qui sort ne peut plus revenir en jeu.

Exception pour la coupe Neuchâteloise de 4ème et 5ème ligue = changement libre.

## **12. DISTINCTIONS - HONORARIAT**

### **Club**

- Le FC Béroche-Gorgier pour les 100 ans du club
- Le FC Centre-Portugais pour les 50 ans du club

C'est une tradition, et surtout un plaisir renouvelé d'honorer chaque année les personnes qui, durant de nombreuses années, se sont dépensées sans compter et ont marqué de leurs empreintes la vie de nos clubs et du football neuchâtelois.

### **Élection des membres d'honneur de l'ANF :**

- M. Thierry Monnin, membre d'honneur
- M. Mahmoud Bouzelboudjen, membre d'honneur
- M. Daniel Reymond, membre d'honneur

Approbation unanime par acclamations et sincères félicitations pour ces élections !

### **Distinctions aux arbitres :**

| <b>10 ans d'arbitrage</b> | <b>20 ans d'arbitrage</b> |
|---------------------------|---------------------------|
| - Cagman Alper            | - Barbosa Ricardo Orlando |
|                           | - Berdynaj Jakup          |
|                           | - Pereira Leontino        |

| <b>25 ans d'arbitrage</b>  | <b>30 ans d'arbitre</b>   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bernardo Carlos</li> <li>- Fuchs Cédric</li> <li>- Gomes Ferreira Fernando</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taillard Michel</li> </ul> |
| <b>40 ans d'arbitrage</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chatagny Mario</li> </ul>   |   |

Bravo et félicitations à ces arbitres souvent critiqués mais indispensables à la bonne marche de notre championnat.

### **13. REMISE DES DIPLÔMES**

Nous avons le plaisir de remettre les diplômes aux champions de la saison 2021/2022.

Le Palmarès de la saison 2021/2022 figure dans le rapport d'activités de la saison envoyé à tous les clubs avant l'Assemblée (plaquette ANF).

#### **Championnat**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Pour la 2 <sup>ème</sup> ligue | <b>FC Saint-Imier I</b> , promu en 2 <sup>ème</sup> ligue interrégionale  |
| Pour la 3 <sup>ème</sup> ligue | <b>FC Le Parc I</b> , champion régional, promu en 2 <sup>ème</sup> ligue<br><b>FC Les Bois I</b> , champion de groupe   |
| Pour la 4 <sup>ème</sup> ligue | <b>FC Cressier Sport 2019</b> , champion régional, promu en 3 <sup>ème</sup> ligue<br><b>FC Espagnol NE</b> , champion de groupe, promu en 3 <sup>ème</sup> ligue<br><b>FC Saint-Imier II</b> , champion de groupe, promu en 3 <sup>ème</sup> ligue |
| Pour la 5 <sup>ème</sup> ligue | <b>FC Helvetia NE II</b> , champion régional, promu en 4 <sup>ème</sup> ligue   |
| Juniors A                      | <b>FC Val-de-Ruz I</b>  |
| Juniors B                      | <b>ASI Audax-Friul</b>  |
| Juniors C                      | <b>FCCF Deportivo</b>   |
| Juniors FF19                   | <b>ASI Audax-Friul</b>  |
| Juniors FF15                   | <b>ASI Audax-Friul I</b>  |

#### **Coupe Neuchâteloise :**

|                        |   |
|------------------------|---|
| Actifs                 | <b>ASI Audax-Friul I</b> , qualifié pour la Coupe Suisse 2022-2023. |
| 4 <sup>ème</sup> ligue | <b>FC Espagnol NE</b>   |

|              |   |
|--------------|---|
| 5ème ligue   | <b>FC Helvetia NE II</b>  |
| Seniors 30+  | <b>FC Hauterive-Uni +30</b> , qualifié pour la Coupe Suisse des Seniors +30 2022-2023 |
| Seniors 40+  | <b>FC Peseux-Comète 40+</b> , qualifié pour la Coupe Suisse des Seniors +40 2022-2023 |
| Féminine     | <b>FC Le Parc</b> , qualifiée pour la Coupe Suisse Féminine 2022-2023                 |
| Juniors A    | <b>FC Val-de-Ruz I</b>  |
| Juniors B    | <b>ASI Audax-Friul</b>  |
| Juniors C    | <b>FCFF Deportivo</b>   |
| Juniors D    | <b>FC Peseux-Comète</b>   |
| Juniors FF19 | <b>ASI Audax-Friul</b>  |
| Juniors FF15 | <b>ASI Audax-Friul II</b>   |

#### **Autres diplômes :**

FC Coffrane, 2<sup>ème</sup> du groupe 2 de 2<sup>ème</sup> ligue-interrégionale, promu en 1ère ligue.

FCFF La Chaux-de-Fonds, champion du groupe 8 de la Brack.Ch Youth League A.

ASI Audax-Friul, vainqueur de la Coupe romande juniors féminines FF19.

#### **Prix Fair-Play Fortunato Messina des juniors A, B C et football féminin FF19 et FF15**

|            |                                 |            |
|------------|---------------------------------|------------|
| Juniors A: | FC Val-de-Ruz I                 | CHF 400.-. |
|            | FC Val-de-Ruz II                | CHF 300.-. |
| Juniors B: | Grpm Etoile-Sporting            | CHF 400.-. |
|            | Team Vallon (Saint-Imier)       | CHF 300.-. |
| Juniors C: | FC Cortaillod                   | CHF 400.-. |
|            | FC Béroche-Bevaix               | CHF 300.-. |
|            | ASI Audax-Friul                 | CHF 300.-. |
|            | FC Team Vallon (Saint-Imier) II | CHF 200.-. |
|            | FC Hauterive                    | CHF 200.-. |
| Juniors :  | ASI Audax-Friul                 | CHF 400.-. |
| FF19       | Grpm VDT (Couvét)               | CHF 300.-. |

#### **Coupe Fair-Play ANF Actifs**

Pour la saison 2021-2022, les lauréats et lauréates sont les suivants :

Pour la 2<sup>ème</sup> ligue **FC Colombier I**

|   |   |
|---|---|
| Pour la 3 <sup>ème</sup> ligue                | <b>FC Etoile-Sporting I</b>                     |
|   | <b>FC Le Locle II (groupe 2)</b>                |
| Pour la 4 <sup>ème</sup> ligue                | <b>FC Unine</b>                                 |
|   | <b>FC Môtiers (2<sup>ème</sup> du groupe 1)</b> |
|   | <b>FC Cressier-Sport 2019 I</b>                 |
| Pour la 5 <sup>ème</sup> ligue                | <b>FC Colombier II</b>                          |
| Pour la 2 <sup>ème</sup> ligue-inter féminine | <b>FC Le Parc</b>                               |
| Pour la 3 <sup>ème</sup> ligue féminine       | <b>ASI Audax-Friul</b>                          |
| Pour la 4 <sup>ème</sup> ligue féminine       | <b>FC Cortaillod</b>                            |

Concernant la semaine Fair-Play qui a eu lieu du 9 au 15 mai 2022, nous avons reçu 9 photos/vidéos de la haie d'honneur réalisées par les équipes. Nous avons finalement décidé d'octroyer une somme de CHF 1'000.-, partagée entre 4 équipes, soit le Team Vallon Saint-Imier I et le Groupement des 2 Thielles, Juniors D1, pour leur vidéo, ainsi qu'aux FC Val-de-Ruz II et Team Vallon, Juniors C pour leur montage photos. Bravo à ces 4 équipes.

Concernant le trophée Fair-Play Suva 2021-2022. Il a été remporté par le FC Lausanne-Sport avec un total de 0,2277 points de pénalité par match. Les 13 vainqueurs régionaux seront conviés à une cérémonie qui aura lieu le 11 septembre 2022 dans le cadre du match de SFL entre le BSC Young Boys et le FC Lugano.

Pour notre région, c'est le FC Saint-Imier qui s'est montré le plus Fair-Play avec 0,76510 points de pénalités par match et qui gagne un bon d'achat de CHF 2'000.- chez Ochsner Sport, devançant l'ASI Audax-Friul avec 1,16830 points qui gagne un bon d'achat de CHF 1'000.- chez Ochsner Sport et le FC Marin-Sports avec 1,18180 qui gagne un bon d'achat de CHF 500.- chez Ochsner. Bravo à ces trois clubs.

Encore un grand BRAVO à toutes les équipes nominées pour le fair-play dont elles ont fait preuve durant cette dernière saison et nous pouvons que recommander aux équipes un grand fair-play sur nos terrains, afin que nous puissions récompenser un plus grand nombre d'équipes.

#### **14. PROCHAINES ASSEMBLÉES**

- |             |      |   |
|-------------|------|---|
| <b>14.1</b> | 2023 | FC Etoile-Sporting (125 <sup>ème</sup> ) – samedi 26 août 2023                                |
| <b>14.2</b> | 2024 | FC La Sagne (75 <sup>ème</sup> )  |
| <b>14.3</b> | 2025 | À voir, 125 <sup>ème</sup> anniversaire de l'ANF, évent. ASI Audax-Friul (75 <sup>ème</sup> ) |
| <b>14.4</b> | 2026 | FC Coffrane (60 <sup>ème</sup> ) ou FC Lignièrès (60 <sup>ème</sup> )                         |

Proposition du FC Hauterive (100<sup>ème</sup>) pour 2028, le Comité central reviendra vers le club prochainement.

Les assemblées se tiendront le samedi matin et à la fin du mois d'août si possible – attention toutefois au week-end de la Braderie.

## **15. DIVERS**

Avis de recherche : Pour rappel, il nous manque encore et toujours de nouveaux arbitres pour permettre au convocateur d'en disposer assez pour les week-ends et ainsi d'éviter que ceux-ci doivent siffler plusieurs matches le même week-end.

Avant de lever cette 122<sup>ème</sup> assemblée des délégués, le président tient à remercier très sincèrement :

- Le FC Béroche-Gorgier pour l'organisation de l'assemblée des délégués 2022.
- Les membres du comité central, pour l'engagement inlassable, la disponibilité et le travail fourni durant cette dernière saison 2021/2022, malgré cette nouvelle année de pandémie, ainsi que le chef technique Daniel De Martini et le secrétaire Stéphane Juvet, pour leur précieux et immense travail pour notre association.
- Tous les sponsors et les annonceurs de nos différentes brochures, plaquettes programmes des finales et de la Gazette.
- Les arbitres, pour le dévouement et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de cette saison.
- La commission Loro-Sport de Neuchâtel, pour l'octroi de la subvention sans laquelle nous devrions revoir l'ensemble de nos objectifs et engagements. Merci à son président M. André Duvillard et à M. Alexis Maire pour le soutien apporté à notre association et à nos clubs pour l'octroi de la subvention lors de la séance de la commission Loro-Sport de Neuchâtel.
- les membres de toutes nos commissions, pour tout le travail effectué durant cette saison écoulée.

Il serait trop long de lister toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de la saison 2021/2022, mais ceux-ci figurent en pages 10 et 11 de la plaquette dans le rapport du Président, un grand merci à eux.

Avant de passer à la nouvelle saison, le président et le comité central remercient l'immense travail des présidents des clubs ainsi que des membres de comité et des bénévoles qui effectuent bien souvent leur travail dans l'ombre. Sans toutes ces personnes, le football ne serait pas ce qu'il est dans notre région.

Nous leur souhaitons plein succès pour cette nouvelle saison 2022/2023 et nous les encourageons à poursuivre leurs efforts en faveur de notre sport, le football, afin que tout le monde puisse se retrouver autour de nos terrains dans la plus grande convivialité et dans le plus grand respect des autres acteurs, entraîneurs, arbitres, supporters, joueurs et dirigeants.

***Vive le football neuchâtelois !***

## **16. CONTRE APPEL :**

- FC Saint-Sulpice

*Le club précité n'est pas présent à la fin de l'Assemblée.*

***L'assemblée est levée à 11h40***